

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DU PLANAY
SEANCE DU 24 JUILLET 2026**

Délibération 023-2026

L'an Deux mille vingt-six, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures trente,
le Conseil municipal de la commune du Planay légalement convoqué le vingt juillet deux
mille vingt-six
sous la Présidence de Damien CARRE, Maire

Présents : CARRE Damien, COLLETTE Fabrice, FAVRE Anaïs, COULOMBEL Julien, DAUL Dominik, LOVISA Marjorie, STREIFF Alexandre, GLISE Suzanne, ARTICO Lucas, BLANC Rudy

Absent(s) excusé(s) : ROUYR Sylvie (pouvoir donné à COLLETTE Fabrice)

Secrétaire de séance : GLISE Suzanne

Nombre en Membres : 11

En exercice : 11

Suffrages exprimés : 11

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstention : 0

OBJET : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération 018-2026 du 24 avril 2026, le conseil municipal a fixé les conditions de dépôt de liste en vue de la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

La CAO est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléments, en plus du Maire, Président de droit.

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée avoir reçu 2 listes et en donne lecture :

Liste A

Titulaires	Suppléants
BLANC Rudy	ARTICO Lucas

Liste B

Titulaires	Suppléants
COLLETTE Fabrice	STREIFF Alexandre
DAUL Dominik	ROUYR Sylvie
COULOMBEL Julien	GLISE Suzanne



Modalité de vote : Vote à main levée proposé par M. le Maire et accepté à du conseil.

Les résultats sont les suivants :

LISTE A			
TITULAIRES	NOMBRE DE VOIX	SUPPLEANTS	NOMBRE DE VOIX
BLANC Rudy	2	ARTICO Lucas	2
LISTE B			
TITULAIRES	NOMBRE DE VOIX	SUPPLEANTS	NOMBRE DE VOIX
COLLETTE Fabrice	9	STREIFF Alexandre	9
DAUL Dominik	9	ROUYR Sylvie	9
COULOMBEL Julien	9	GLISE Suzanne	9

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération 018-2026 du 24 avril 2026 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la création de la Commission d'Appel d'Offres.

ELIT les membres suivants :

TITULAIRES	NOMBRE DE VOIX	SUPPLEANTS	NOMBRE DE VOIX
COLLETTE Fabrice	9	STREIFF Alexandre	9
DAUL Dominik	9	ROUYR Sylvie	9
BLANC Rudy	2	Artico Lucas	2

PRECISE que des derniers sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

« Certifié exécutoire, dument habilité aux présentes
Conformément à la loi du 2 mars 1982 »
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Damien CARRE

